

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14123**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Expert en ingénierie de l'informatique et des systèmes d'information

Nouvel intitulé : Expert en ingénierie de l'informatique et des systèmes d'information

**AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION**

**QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION**

Ecole supérieure de génie informatique (ANAPIJ) | Directeur ANAPIJ

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

326n Analyse informatique, conception d'architecture de réseaux

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'expert en ingénierie de l'informatique et des systèmes d'information travaille :

\* en tant qu'ingénieur d'étude :

- développe des logiciels,
- conçoit et effectue la maintenance des logiciels,

\* en tant qu'ingénieur Micro-réseau / Support :

- crée et optimise un système de gestion de base de données (SGBD)
- effectue la maintenance des applications,
- supervise un ou plusieurs ingénieur(s) ou technicien(s)

\* en tant qu'ingénieur système :

- crée et optimise un SGBD,
- gère et administre les systèmes de gestion des données de l'entreprise,
- analyse les besoins et assure la mise en place de la maintenance des matériels et logiciels système,

\* en tant qu'ingénieur réseau :

- définit les composantes d'un réseau adapté à une entreprise,
- participe au choix des équipements logiciels et matériels en réseaux / télécommunication,
- administre les réseaux,

\* en tant qu'ingénieur consultant :

- préconise l'architecture, la sécurité, le mode d'exploitation des systèmes d'information vitaux de l'entreprise,
- étudie les systèmes d'information de l'entreprise,
- élabore les procédures et les formations pour l'ensemble des utilisateurs,

\* en tant que chef de projet :

- crée les systèmes d'information,
- pilote les équipes, internes ou externes, chargées d'intégrer un projet informatique ou de développer une solution spécifique,
- assure la gestion économique du projet.

Les titulaires de la certification sont capables de :

- assurer une veille stratégique,
- communiquer en situation professionnelle,
- rechercher, structurer et synthétiser de l'information,
- proposer des solutions.

En fonction de leur spécialisation, leurs capacités sont les suivantes :

- Ingénierie d'étude : analyser, organiser, concevoir des applications, maîtriser les langages de programmation, maîtriser les méthodes, les normes et les outils de développement.

- Ingénierie Micro-réseau / Support : connaître les différents matériels et protocoles de communication, connaître les applications de l'entreprise ainsi que de l'environnement de développement et d'exploitation.

- Ingénierie Système : connaître les différents matériels, les langages de programmation, maîtriser les systèmes d'exploitation, les SGBD et des outils spécialisés dans l'administration des bases de données.

- Ingénierie Réseau : maîtriser les normes et procédures de sécurité informatique et /ou de télécommunications, maîtriser les systèmes et outils d'administration réseaux, maîtriser les normes et procédures de sécurité informatique et/ou de télécommunications.

- Ingénierie Consultant : analyser l'existant, modéliser, maîtriser l'architecture et le fonctionnement du système d'information de l'entreprise. Il doit avoir une solide culture en technologie de l'information.

- Chef de Projet : diriger et animer une équipe, maîtriser l'architecture et le fonctionnement du système d'information de l'entreprise, maîtriser les normes et les outils de télécommunications), maîtriser les technologies Internet.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les entreprises concernées peuvent être des SSII (sociétés de service et d'ingénierie en informatique proposant des solutions aux entreprises), des sociétés de constructeurs en informatique, éditeurs de logiciels, des entreprises utilisatrices (banques, assurances, PME,

administrations, cabinets).

Types d'emplois accessibles : - Ingénieur d'Etude

- Ingénieur Micro-réseau / Support
- Ingénieur Système
- Ingénieur Réseau
- Ingénieur Consultant
- Chef de Projet

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

I1401 : Maintenance informatique et bureautique

M1803 : Direction des systèmes d'information

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composants de la certification :**

La certification comporte cinq composantes autour de cinq pôles de compétences :

1 - Conseiller et expertiser

Etude de cas, Travaux Pratiques, Soutenance des projets

( 1ère et 2ème année) , projet professionnel et du mémoire de recherche en fin de 3ème année

2 - Conduire un projet, manager une équipe

Atelier par groupe, Travaux Pratiques, Soutenance des projets ( 1ère et 2ème année) et projet professionnel de fin d'année

3 - Concevoir et faire évoluer des systèmes informatiques (Système d'information, plate-forme logicielle , réseaux ou Télécoms

Soutenance des projets (1ère et 2ème année) et projet professionnel de fin d'année, stage en entreprise

4 - Développer des systèmes informatiques

Soutenance des projets ( 1ère et 2ème année) et projet professionnel de fin d'année, stage en entreprise

5 - Gérer et exploiter les systèmes informatiques (plate-forme logicielle , réseaux ou télécoms

Etude de cas, Travaux Pratiques, Soutenance de projet professionnel de fin d'année, stage en entreprise

**Validité des composants acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Cinq membres : un représentant qualifié des professions employeur extérieur à l'ESGI ; deux représentants qualifiés des professions salarié extérieur à l'ESGI ; le directeur des études de l'ESGI ; un professeur de l'ESGI.
En contrat d'apprentissage	X		Idem
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2004	X		idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 16 février 2006 publié au Journal Officiel du 5 mars 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 5 mars 2006, jusqu'au 5 mars 2011.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification de l'autorité responsable.

Arrêté du 17 juin 2011 publié au Journal Officiel du 10 août 2011 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau I, sous l'intitulé "Expert en ingénierie de l'informatique et des systèmes d'information" avec effet au 05 mars 2011, jusqu'au 10 août 2016.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2005.

Arrêté du 3 octobre 2002 publié au Journal Officiel du 12 octobre 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : L'homologation prend effet à compter du 1er janvier 1987 et jusqu'au 31 décembre 2003.

Arrêté du 28 août 1998 publié au Journal Officiel du 9 septembre 1998 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Ingénierie informatique et réseaux'.

Arrêté du 3 juillet 1997 publié au Journal Officiel du 18 juillet 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Arrêté du 6 décembre 1993 publié au Journal Officiel du 28 décembre 1993 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Expert en ingénierie informatique de l'ESGI'. Observations : Groupe 32 - Homologation à compter de 1992

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

45 certifiés par an

#### Autres sources d'information :

[ESGI](#)

#### Lieu(x) de certification :

Ecole supérieure de génie informatique (ANAPIJ) : Île-de-France - Paris ( 75) [242, rue du Faubourg Saint Antoine 75012 PARIS]

Ecole supérieure de génie informatique (ANAPIJ)

242, rue du Faubourg Saint-Antoine

75012 Paris

#### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Ecole supérieure de génie informatique (ANAPIJ)

242, rue du Faubourg Saint-Antoine

75012 Paris

PPA

28 rue du plateau

75019 Paris

#### Historique de la certification :

Anciens libellés de la certification : - 'Expert en ingénierie informatique de l'ESGI' (Arrêté du 6 décembre 1993 publié au Journal Officiel du 28 décembre 1993)

- 'Ingénierie informatique et réseaux' (Arrêté du 28 août 1998 publié au Journal Officiel du 9 septembre 1998)

**Certification précédente :** [Expert en ingénierie de l'informatique et des systèmes d'information](#)

**Certification suivante :** [Expert en ingénierie de l'informatique et des systèmes d'information](#)